



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, Le 27 Mars 2024

POINT PAR POINT : LA CFDT PENITENTIAIRE CONTINUE A INFORMER ET A DIRE LA VERITE N'en déplaise à certains !

Les leçons ne servent généralement qu'à ceux qui les donnent !

Il n'est pas dans notre ADN à la CFDT pénitentiaire de répondre à des polémiques non fondées et stériles. La CFDT Pénitentiaire n'a cette fois-ci pas le choix.

Notre force, qui est parfois dénoncée comme une faiblesse par certains esprits chagrins, réside dans notre refus de céder à la démagogie et à la facilité de la critique qui ne soit pas assortie de contre-propositions constructives.

La **CFDT Pénitentiaire** ne cherche pas à semer le doute dans les esprits, elle retranscrit objectivement ce qui a été dit par l'administration !

La réforme historique, si elle présente des avancées pour un certain nombre de personnels, n'en est pas forcément de même pour tous contrairement à ce que peut prétendre le syndicat majoritaire !

Conformément à ses engagements, il sacrifie un certain nombre d'agents et cela ne semble pas lui poser de problèmes de conscience ! Au contraire il continue à se gargariser d'être l'unique négociateur de cette réforme ! C'est l'administration qui dans cette réforme est pourtant la grande gagnante !

Même si celui-ci annonce que « **les fiches de paie vont parler** » le gain ne sera pas forcément flagrant pour tous (les historiques ...les oubliés de la réforme !) et quand l'heure de la retraite aura sonné, n'oublions pas la baisse de PSS pour le corps de commandement et la disparition des primes !

Par ailleurs, le syndicat majoritaire n'hésite pas à faire des raccourcis dans ses annonces concernant « *les commandants qui n'opteront pas pour l'intégration dans le corps de catégorie A et qui verront leur IFO revalorisée spécifiquement au regard des responsabilités exercées* »

A savoir que seule une dizaine de commandants (ce qui nous a été dit à la DAP et que nous avons déjà énoncé) sont répertoriées dans cette catégorie qui permettra d'obtenir une IFO revalorisée spécifiquement au regard du haut niveau de technicité et des responsabilités exercées.

Adviene que pourra pour les autres commandants qui resteront en B ! Tant sur le plan indemnitaire que sur la mobilité !

Pour ces mêmes commandants qui accepteront de passer en A, l'indice sommital auquel ces derniers pouvaient prétendre n'est plus qu'un lointain souvenir ? Comment peut-on légitimement accepter cela ? La polémique sans fondement Parlons- en ! Tout dépend de quel point de vue on se place !

Comment peut-on se vanter d'avoir fait le jeu de l'administration en sacrifiant les « commandants catégorie B » ! la **CFDT Pénitentiaire** ne peut décemment pas l'accepter !

Le syndicat majoritaire oublie également ses déclarations fantaisistes d'une RAEP simplifiée. L'examen sera obligatoire pour le passage de grade ce qui a aussi été confirmé par l'administration ! **Loin des annonces faites !**

En ce qui concerne les campagnes de mobilité et d'avancement, et plus précisément avec les nouvelles lignes directrices de gestion, le rôle des organisations syndicales a quelque peu changé.

La CAP ne gère plus ni les mobilités ni les avancements. Les élus exercent bien un mandat pour les recours mais pas automatiquement pour la mobilité et l'avancement.

Sans être représentative dans toutes les CAP, la CFDT Pénitentiaire a un rôle important à jouer dans la mesure où elle continue à défendre les dossiers de ses adhérents et maintient ses échanges fructueux avec l'administration pour une défense optimale de ses agents. La CFDT Pénitentiaire est d'ailleurs sollicitée par l'administration pour obtenir des avis.

Rappelons que la CFDT est représentative au CSA-Ministériel.

Notre détermination et nos convictions resteront inébranlables!

L'heure du retour de la migration a sonné en notre faveur puisque c'est le printemps.

La **CFDT pénitentiaire** a toute sa place et elle le fait savoir !

Le bureau CFDT Pénitentiaire

